

rendez-vous

RDV

la lettre du CAUE de la Drôme
N°62 // JUILLET 2017

Valaurie
**L'art, le village et
le territoire...**

“Photographie d’auteur
et diagnostic sensible
des territoires”
Guillaume Bonnel
photographe

- L A
D R O
M E -

caue

40 ANS
LOI SUR
L'ARCHI-
TECTURE
1977 2017

Hybrid ADN, sculpture de Philippe Chittarrini, à Valaurie



Valaurie : L'art, le village et le territoire...

Inviter l'art dans l'espace public, en faire le fil conducteur du projet du village, de son identité et de son attractivité, c'est le pari qu'a fait Valaurie, un village médiéval perché entre Montélimar et Grignan. Une démarche qui illustre ce que peut être la place de la culture dans l'aménagement du territoire.

Valaurie et les artistes : une relation privilégiée

L'histoire remonte aux années 70. A cette époque, le village médiéval, délaissé par une grande partie de sa population, est menacé de ruine. C'est son maire, M. Alain Blanc, qui misant sur l'art comme un possible levier de développement, parvient à attirer de nombreux artistes et initie ainsi le renouveau du village. Cette volonté municipale ne s'est jamais démentie depuis.

Dans les années 90, la commune acquiert la Maison de la tour, belle bâtisse adossée au rempart, et la rénove pour en faire un lieu d'expositions et d'événements culturels (concerts...). D'abord animée par un couple d'artistes, la Maison est reprise au début des années 2010 par une association locale qui, avec le soutien actif des élus, va lui insuffler un nouvel élan. Le projet : faire que les artistes puissent créer sur place et leur offrir pour cela un lieu permettant de les accueillir en résidence. Ce sera le Cube, un atelier-studio de 35 m² construit fin 2011 par l'architecte Luc Boulant sur la place Coluche. Petite boîte de métal et de bois⁽¹⁾ posée dans un univers très minéral, le Cube s'apparente par sa taille

et son aspect aux objets d'art (plus d'une quarantaine à ce jour) qui parsèment les ruelles du village. En cinq ans, une vingtaine d'artistes s'y sont succédés : peintres, sculpteurs, céramistes, photographes, écrivains...

Mais au-delà de la création de ce lieu, ce qui fait véritablement l'originalité de la démarche, c'est la volonté d'inscrire le projet culturel dans le territoire. D'une part, en travaillant en réseau avec les autres acteurs du monde de l'art présents dans le Sud Drôme⁽²⁾, mais aussi avec ceux du tourisme, avec le monde économique et plus largement avec la population. D'autre part, en développant les dimensions territoriales des créations et des restitutions. La dernière résidence en date illustre parfaitement cette démarche.

Une véloroute-voie verte support d'un travail de création artistique

Une céramiste et une architecte à la recherche d'un sujet qui leur permettrait d'œuvrer ensemble, se sont ainsi vu proposer un travail de création autour du projet de réalisation d'une véloroute-voie verte le long de la vallée de la Berre. Projet porté par la communauté de communes Enclave des papes, Pays de Grignan et fortement soutenu par la commune de Valaurie.

Convaincues que « la création trouve du sens au travers des matériaux et du territoire dans lequel elle s'inscrit », les deux artistes - qui ont intitulé leur projet *Terre et territoire* - sont parties à la recherche des ressources locales : ressources naturelles (les différentes terres qui font l'identité de la région de Valaurie), mais aussi ressources en compétences et savoir-faire. Les compétences, ce sont celles des habitants, adultes et enfants, associés au projet dans le cadre de plusieurs ateliers. Lors d'une promenade sur le tracé de la future véloroute-voie verte, ils ont été invités à exprimer leur ressenti, raconter leur vécu des lieux et contribuer ainsi à l'élaboration d'une vision partagée du territoire. En utilisant la terre et des matériaux collectés sur place, adultes et enfants ont ensuite fabriqué des maquettes illustrant une micro-architecture et un mobilier possibles pour accompagner la voie : belvédères, abris/coin repos, bancs, etc.

Ayant choisi de développer en grandeur réelle l'un de leur projet, un banc "Picnic", les artistes ont ensuite



▲ La Maison de la tour
photo du haut : l'atelier Le Cube sur la place Coluche

fait appel à l'entreprise drômoise Ceralep. Installée à Saint-Vallier, spécialisée dans la fabrication de céramique industrielle, l'entreprise a depuis 2015 décidé d'investir dans le mobilier urbain et la « pièce unique » et travaille régulièrement avec des artistes et des designers⁽³⁾. La réalisation de ce banc en céramique, complexe sur le plan technique (l'assise est une plaque de 2 m de long et fait 4 cm d'épaisseur) a permis à Ceralep, selon les mots de son président Robert Nicaise, de « montrer son savoir-faire et de tester les capacités de son outil de production » et au-delà du challenge technique, « d'apporter sa contribution au développement du territoire ».

Un projet qui « crée du lien »

Cette passerelle jetée entre le monde artistique et le monde économique est une des grandes satisfactions de Luc Chambonnet, maire de Valaurie et conseiller départemental, qui précise que d'autres entreprises locales ont joué le jeu de cette coopération⁽⁴⁾. Il se rejouit aussi des liens que l'association de la Maison de la tour a su créer au fil des ans entre la population et les artistes. Enfin, évoquant la dernière résidence, il souligne qu'elle a permis à des habitants de se rencontrer, de mieux comprendre le projet de véloroute voie verte et d'exprimer leurs attentes et avis grâce au rôle de médiation de l'artiste. Et de conclure en souriant : « quel meilleur projet qu'une voie verte pour créer du lien ? ».

Sans attendre, Luc Chambonnet et Christiane Robert, maire de Roussas (la commune voisine), ont décidé de réaliser ensemble un premier tronçon de la véloroute « pour démontrer à (leurs) collègues élus que c'est un projet important pour le territoire », un projet qui peut « favoriser le développement touristique ». Le banc Picnic y sera bien sûr installé !



▲ Pascale Louise Spiess (à dr.), céramiste et Marine Favennec, architecte, sur le prototype du banc "Picnic"

À VOS AGENDAS ! Rencontre CAUE Le 9 novembre 2017 à Miribel (A)ménager son territoire

Pour réfléchir et échanger sur une approche différente des projets : sobriété, participation, utilisation des ressources locales...



▲ En haut à gauche : *Colonne organique*, sculpture de Philippe Chitarrini. En bas, à gauche : *Berceuse*, Ferronnerie d'Art Lovisa. A droite : *Totem soleil* d'Isabelle Jacquet



▲ Maquette pour un abri - repos sur la véloroute-voie verte

- (1) Sur Le Cube: voir le site caue.dromenet.org (Fin de chantiern°19)
- (2) Chaque année, *Détour numérique*, circuit organisé qui va d'exposition en exposition, concrétise cette mise en réseau des Centres d'art du Sud Drôme. Site : detournumerique.com
- (3) L'entreprise est partenaire de la Cité du design de Saint-Etienne.
- (4) Parmi elles : le groupe Novarc implanté à Malataverne a fourni des moules pour le travail de la céramiste ; Sportiello bâtiment de Châteauneuf-du-Rhône, lors d'une précédente résidence, a donné le marbre nécessaire aux œuvres du sculpteur Chitarrini.

LES ECHOS DU CAUE parmi les missions signées depuis janvier 2017 :

Puy-Saint-Martin - CC du Val de Drôme
Pré-programmation puis suivi d'une étude générale d'aménagement et de mise en valeur du site de l'ancien village.

Buis-les-Baronnies - CC du Pays de Buis-les-Baronnies
Réflexion préalable à la création d'une Maison des services et des associations.

Mercuriol-Veunes
Pré-programmation puis suivi d'une étude visant à préciser les conditions d'urbanisation du secteur sud du bourg de Mercuriol.

Pour plus d'infos : caue.dromenet.org



“ Photographie d’auteur et diagnostic sensible des territoires ”

Guillaume Bonnel
Photographe

Le Département de la Drôme a confié à Guillaume Bonnel la réalisation d’un Observatoire photographique du paysage (OPP). L’Espace naturel sensible de la forêt de Saoû en est le sujet principal, mais le territoire concerné s’étend au-delà de la seule propriété départementale.

Avant de se consacrer à la photographie, Guillaume Bonnel a fait des études en droit de l’environnement et de l’urbanisme et obtenu un doctorat. Il vit dans les Pyrénées-Atlantiques et travaille en France entière. Il a réalisé plusieurs autres OPP, notamment pour des Parcs naturels régionaux (Landes de Gascogne, Montagne de Reims...). Sur le territoire de la forêt de Saoû, il a su partager sa vision singulière des lieux. Ses photos(*) en témoignent.

Pouvez-vous rappeler en quoi consiste un Observatoire photographique du paysage (OPP) ?

C’est un dispositif d’appréhension de l’évolution des paysages basé sur la re-photographie à l’identique d’une série de points de vue formant un "itinéraire". Il orchestre la rencontre d’un photographe avec un territoire et ses acteurs. C’est la réunion d’un projet artistique et d’un projet de territoire.

La démarche a été initiée par le Ministère de l’environnement en 1991 et il existe aujourd’hui en France environ 120 OPP.

Celui de la forêt de Saoû fait partie des plus récents. L’itinéraire comporte 100 points de vue (dont 28 en dehors du site) : 40 font l’objet d’une reconduction régulière et 60 dits "complémentaires" ne seront re-photographiés qu’en cas de besoin. Les prises de vue initiales datent de 2013. Une première reconduction a eu lieu en 2014, une seconde est en cours pour 2017.

En quoi l’OPP de la forêt de Saoû est-il spécifique ?

On peut le qualifier d’expérimental pour plusieurs raisons qui tiennent aux caractéristiques du site.

D’abord, il prend pour objet la nature dans sa dimension contemporaine : la nature y est "gérée", elle est le lieu de très nombreux usages sociaux, mais demeure imprévisible et dangereuse du fait du contexte montagneux. Là où les OPP montrent habituellement des interactions plus variées entre l’homme et le paysage, notamment sur le volet de l’urbanisme, celui de la forêt de Saoû se focalise sur notre rapport à la nature : aménagements réalisés pour l’accueil du public, usages récréatifs de l’espace, effets de la fréquentation, gestion forestière...

Il révèle aussi les évolutions naturelles : croissance des végétaux, effets du réchauffement climatique... Ensuite, le rapport entre la faible dimension du territoire (2 500 ha) et le nombre de points de vue constitue une autre spécificité par rapport aux OPP qui se déploient par exemple sur les 50 communes d’un Parc naturel régional. En forêt de Saoû, le paysage est donc suivi à la loupe et les évolutions, même les plus ténues, deviendront visibles, à l’image de la progression de la pyrale du buis qui apparaît sur les photographies de 2017.

En tant que photographe, vous intervenez dans le cadre de projets de territoire (PNR, SCoT...). Qu’apporte votre regard et de manière plus générale, quel rôle la photographie d’auteur peut-elle jouer dans de telles démarches ?

Il me semblait que l’approche sensible était trop souvent négligée dans ces démarches de prospective territoriale, alors même que "penser l’espace avec les yeux" m’apparaît fondamental. J’ai donc expérimenté ce que j’appelle des diagnostics sensibles dans le cadre des SCoT de Draguignan, Montauban, Cambrai ou Bayonne... Je traite les mêmes sujets que mes confrères urbanistes, géographes ou écologues mais sous l’angle visuel.

Parce qu’elle ne cherche pas à séduire, je pense que la photographie d’auteur permet de porter un regard singulier et critique sur les problématiques d’un territoire. C’est selon moi un excellent support pour aborder le paysage sous un angle politique (au sens des enjeux et de la gouvernance). La réalité du paysage est plurielle, chacun est en mesure d’en défendre sa propre vision. Accessible à tous, la lecture des photos est un moyen idéal pour organiser le débat autour de ces visions concurrentes. Elle permet à chacun de prendre part aux discussions quelle que soit sa culture professionnelle. Le but étant de se projeter dans le temps et de construire une vision collective sur les aspects visuels du territoire.

Les perspectives en la matière sont très riches : plans de paysage, PLUi, projets d’agglomération des grandes intercommunalités qui voient le jour dans le cadre de la recomposition territoriale...

(*) Des sélections de photographies de l’OPP sont visibles sur le site internet du Département de la Drôme (tinyurl.com/saouopp) et sur le site internet du photographe.